Bases techniques LPP 2020

# Augmentation de l'espérance de vie, diminution du risque d'invalidité

Selon les nouvelles bases techniques LPP 2020, les personnes assurées dans le cadre de la prévoyance professionnelle suisse vivent de plus en plus longtemps. L'allongement de l'espérance de vie est moins prononcé que par le passé. Par rapport aux précédentes bases techniques LPP 2015, le risque d'invalidité a encore diminué.

EN BREF

Les bases LPP 2020 montrent une augmentation de l'espérance de vie nettement plus importante pour les hommes que pour les femmes, ainsi qu'une diminution de l'espérance de vie des veuves jusqu'à 70 ans. Les probabilités de laisser un partenaire ayant droit à des prestations en cas de décès se sont avérées plus faibles par rapport aux bases LPP 2015, surtout pour les hommes.

Des bases techniques mises à jour périodiquement sont nécessaires pour que les caisses de pensions puissent comptabiliser au bilan de manière appropriée leurs obligations sur la durée de vie anticipée. Près des deux tiers de toutes les caisses de pensions, pondérées en fonction des capitaux, ont utilisé les bases techniques LPP 2015 pour leurs comptes annuels de 2019.[1]

Comme les probabilités biométriques (notamment la probabilité de mourir, de devenir invalide ou de laisser un partenaire ayant droit à des prestations au décès) évoluent dans le temps, les bases techniques doivent être révisées périodiquement.

## Les bases les plus récentes

Pour les nouvelles bases techniques LPP 2020, à nouveau publiées par Aon Suisse SA et Libera AG, les données de 15 grandes caisses de pensions suisses ont été évaluées sur les cinq années de 2015 à 2019 (année d'observation moyenne 2017). Le nombre de risques observés a pu être augmenté par rapport aux bases LPP 2015, à 1.5 million d'assurés actifs (+0.08 million) et 0.92 million de rentiers (+0.04 million). Dans les bases LPP 2020, les données statistiques pour 2020 n'ont pas encore été prises en compte, de sorte que les éventuels effets de la Covid-19 n'apparaîtront que dans les futures bases techniques LPP 2025.

## Espérance de vie

Le tableau 1 montre que l'espérance de vie observée pour les hommes et les femmes a augmenté en l'espace de cinq ans. Bien que l'espérance de vie à 65 ans ait progressé de 0.6 an pour les hommes et de 0.3 an pour les femmes entre les bases techniques LPP 2015 et LPP 2020, l'augmentation est moins prononcée que par le passé. Pour les veuves, en revanche, une diminution de l'espérance de vie a été observée jusqu'à 70 ans et une légère hausse à partir de 71 ans.

Les tables de génération vont plus loin et prennent en compte l'augmentation de l'espérance de vie attendue en plus des probabilités de mortalité les plus courantes observées. Les tables de génération des bases LPP 2020 sont basées sur le dernier modèle publié par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2018 qui est une mise à jour du modèle de Menthonnex utilisé dans les bases précédentes LPP 2010 et LPP 2015. La continuité est ainsi assurée. Le tableau 2 montre l'espérance de vie avec les tables de génération pour l'année civile 2021.

Le recul de l'espérance de vie s'explique par la mise à jour du modèle de mortalité. Par rapport au modèle de mortalité utilisé dans les bases LPP 2015, le modèle actualisé de l'OFS suppose surtout une baisse future plus faible de la mortalité dans la tranche d'âge supérieure à 80 ans, tandis qu'elle devrait encore diminuer dans la tranche d'âge inférieure à 80 ans.

Pour des estimations supplémentaires à des fins de comparaison, l'espérance de vie peut en outre être extrapolée dans les

[1] Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP: Rapport sur la situation financière des institutions de prévoyance en 2019, 12 mai 2020.

bases techniques LPP 2020 en utilisant une variante du modèle CMI. Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'article de Laurence Amade et Jean Netzer dans ce numéro (page 35).

### Diminution du risque d'invalidité

Les probabilités de devenir handicapé ont encore diminué par rapport à la LPP 2015: en moyenne d'environ 24 % pour les hommes et d'environ 15 % pour les femmes. La diminution du risque d'invalidité entraîne une baisse de la charge des sinistres prévue pour les cas d'invalidité.

### Taux de conversion

Au fur et à mesure que l'espérance de vie augmente, les taux de conversion calculés sur une base actuarielle diminuent. Cependant, les probabilités observées dans les bases LPP 2020 de laisser un.e partenaire ayant droit à des prestations au décès se sont révélées nettement plus faibles que dans les bases LPP 2015, en particulier pour les hommes. Dans le même temps, une augmentation de l'âge des survivants ayant droit à des prestations au décès d'un.e bénéficiaire de rente a été observée. Ces effets entraînent une augmentation des taux de conversion et compensent l'influence de l'allongement de l'espérance de vie sur les taux de conversion.

Le tableau 3 indique les taux de conversion indépendants du sexe à 65 ans pour un taux d'intérêt technique de 1.5 %, compte tenu d'une expectative de droit à une rente de conjoint de 60 % et à des rentes d'orphelin de 20 % de la rente de vieillesse.

En raison des effets décrits ci-dessus, les taux de conversion prenant les bases LPP 2020 comme tables périodiques restent plus ou moins inchangés par rapport à ceux prenant les bases LPP 2015 comme tables périodiques, alors que si l'on prend les bases LPP 2020 comme tables de génération, les taux de conversion sont même légèrement plus élevés à cause du modèle de mortalité actualisé.

### Capital de prévoyance des rentiers

La probabilité plus faible pour les hommes de laisser un.e partenaire ayant droit à des prestations au décès, ainsi que l'âge plus élevé des survivants et l'augmentation plus faible que prévu de l'espérance de vie des femmes et des veuves, affectent également le capital de prévoyance des retraités.

Si l'on utilise des tables périodiques, on part du principe que le capital de prévoyance alloué aux rentiers va légèrement diminuer lorsqu'il sera calculé avec les bases LPP 2020 par rapport aux bases LPP 2015 et que la provision pour longévité existante ne sera pas nécessaire pour le passage aux bases LPP 2020. L'utilisation des tables de génération LPP 2020 entraînera une diminution du capital de prévoyance selon la structure de la population des retraités en raison des facteurs mentionnés ci-dessus et du modèle de mortalité actualisé par rapport aux bases LPP 2015. Les fonds ainsi libérés peuvent être utilisés, par exemple, pour abaisser le taux d'intérêt technique.

À titre d'illustration, considérons une caisse de pensions avec une population de retraités plutôt jeune qui applique un taux d'intérêt technique de 1.5 % et des tables de génération (TG). Avec les nouvelles bases, le capital de prévoyance des rentiers de l'exemple diminue de 44 millions de francs et la réserve de fluctuations de valeurs augmente du même montant, ce qui se traduit par un taux de couverture plus élevé de 2.1 points de pourcentage.

### Tableau 1: Espérance de vie LPP 2020 par rapport à LPP 2015 (tables périodiques)

| Âge | LPP 2015 (P2012) | | LPP 2020 (P2017) | | Changement | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| 65 | 19.8 | 21.9 | 20.4 | 22.2 | 0.6 | 0.3 |
| 75 | 12.0 | 13.6 | 12.5 | 13.8 | 0.5 | 0.2 |

### Tableau 2: Espérance de vie LPP 2020 par rapport à LPP 2015 (tables de génération)

| Âge | LPP 2015 (AC 2021) | | LPP 2020 (AC 2021) | | Changement | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes |
| 65 | 22.8 | 24.9 | 22.6 | 24.4 | –0.2 | –0.5 |
| 75 | 14.0 | 15.5 | 13.6 | 15.0 | –0.4 | –0.5 |

### Tableau 3: Taux de conversion à 65 ans avec tables périodiques et de génération

| Proportion Hommes / Femmes | LPP 2015 (P2012) | LPP 2020 (P2017) | LPP 2015 (AC 2021) | LPP 2020 (AC 2021) |
|---|---|---|---|---|
| 70 % / 30 % | 5.07 % | 5.06 % | 4.59 % | 4.71 % |
| 30 % / 70 % | 5.20 % | 5.17 % | 4.71 % | 4.80 % |

### Exemple de conversion aux bases LPP 2020

| Montants en millions de CHF | LPP 2015 GT / 1.5 % | LPP 2020 GT / 1.5 % | Changement |
|---|---|---|---|
| **Fortune de prévoyance (FP)** | **2300** | **2300** | **0** |
| FP actifs | 1000 | 1000 | 0 |
| FP retraités | 1201 | 1157 | –44 |
| Prov. risques d'assurance | 10 | 10 | 0 |
| **Capital de prévoyance total (CP)** | **2211** | **2167** | **–44** |
| Réserve de fluctuations de valeurs | 89 | 133 | 44 |
| **Taux de couverture (FP/CP)** | **104.0 %** | **106.1 %** | **2.1 %** |

### Tables mises à jour tous les cinq ans

Les bases techniques sont d'une importance fondamentale pour la prévoyance professionnelle et sont donc mises à jour tous les cinq ans en Suisse. Cela signifie que les caisses de pensions ont toujours accès à des enquêtes statistiques et à des évaluations qui reflètent les derniers développements en matière d'espérance de vie et de taux d'invalidité. En raison de leur actualité, les bases techniques LPP 2020 représentent une «meilleure estimation». Elles conviennent donc aussi parfaitement aux besoins de la présentation des comptes selon les normes internationales IFRS ou US GAAP.

**Gerold Betschart**
**Jacopo Mandozzi**